



1008830502

DATE DEPOT : 2010-10-07

NUMERO DE DEPOT : 88305

N° GESTION : 2001B09321

N° SIREN : 438049843

DENOMINATION : 20 MINUTES FRANCE SAS

ADRESSE : 50/52 BLD HAUSSMANN 75009 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/06/23

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

20 MINUTES France
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.694.848 euros
Siège social : 50-52 Boulevard Haussmann
75009 PARIS
438 049 843 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 23 JUIN 2010**

**1. CONFIRMATION DE MONSIEUR PIERRE-JEAN BOZO DANS SES
FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA SOCIETE CONSECUTIVEMENT A
LA REFONTE DES STATUTS DE LA SOCIETE**

Le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale Mixte des associés de ce jour a décidé de procéder à la refonte des statuts de la Société. Ceci a conduit à la clarification du statut de Président de la Société, qui était désigné avant cette refonte "directeur général" mais était en réalité Président, représentant légal de la Société.

Aux termes de l'article 13.1 des statuts de la Société, le Président de la Société est désormais nommé par décision du Conseil de surveillance.

En conséquence, le président de séance demande au Conseil de surveillance de confirmer Monsieur Pierre-Jean Bozo, né le 23 10 1956 à Strasbourg (67), domicilié 50-52, boulevard Hausmann 75009 Paris, dans ses fonctions de Président de la Société.

La durée du mandat de Monsieur Pierre-Jean Bozo, indéterminée, reste inchangée.

La rémunération et les conditions financières de son mandat de Président restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance confirme, à l'unanimité, Monsieur Pierre-Jean Bozo, dans ses fonctions de Président de la Société, la durée, la rémunération et les conditions financières de son mandat restant inchangées.

2. NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président de séance rappelle que la refonte des statuts de la Société décidée par l'Assemblée Générale Mixte des associés de ce jour a également conduit à la transformation du Conseil d'administration en un Conseil de surveillance dont la présente réunion constitue la première réunion sous le régime des nouveaux statuts.

(

Cette première réunion est l'occasion pour le nouveau Conseil de surveillance de nommer son Président.

Le président de séance propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide de nommer, à l'unanimité, Monsieur Olivier Bonsart, né le 31 mars 1955 à Châteauroux (36), domicilié 5, rue Linné – 35000 Rennes, dans les fonctions de Président du Conseil de surveillance, pour une durée de 2 ans conformément à l'article 16.2 des statuts de la Société.

Monsieur Olivier Bonsart accepte ces fonctions, et en remerciant ses collègues de la confiance qu'il lui témoignent, déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour les exercer.

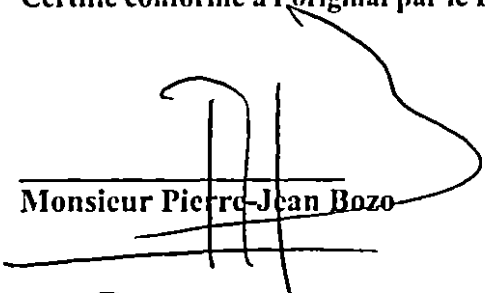
Monsieur Olivier Bonsart, nouveau Président du Conseil de surveillance, poursuit la présidence de la réunion du présent conseil, désormais en sa qualité de Président du Conseil.

[...]

5. POUVOIRS A DONNER

Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs à son Président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Certifié conforme à l'original par le Président de la Société


Monsieur Pierre-Jean Bozo

Rans, le 20/07/2010